

- la version orale du discours fait foi -

**"Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt" – Non à cette initiative séduisante du PDC**

par Jakob Stark, conseiller d'Etat UDC, Département des finances et des affaires sociales, Buhwil (TG)

*Qui donc ne souhaite pas renforcer les familles? Quel parti politique n'aimerait pas être celui auquel les familles doivent précisément ce soutien? Mais cette initiative a aussi des effets concrets, par exemple l'extension de l'Etat social et la réduction de la marge de manœuvre nécessaire au soutien de l'économie. L'UDC serait donc bien inspirée d'y regarder à deux fois – et d'assumer ses responsabilités pour notre pays.*

Peut-être que certains d'entre vous, Mesdames et Messieurs les Délégués, se souviennent-ils de l'assemblée des délégués du 19 août 2006 à Baar (ZG). Les employeurs ainsi que les arts et métiers avaient lancé le référendum contre la nouvelle loi sur les allocations familiales. Vous aviez, au nom de l'UDC Suisse, rejeté cette loi par 426 voix contre 3. Néanmoins, la majorité des citoyennes et des citoyens ont approuvé ce projet, si bien que les allocations pour enfant et de formation se montent désormais dans toute la Suisse à au moins 200 et 250 francs par mois.

Il s'agissait là d'un nouveau minage de la souveraineté cantonale et d'un pas de plus vers la centralisation du pouvoir, l'extension de l'Etat social et la hausse des dépenses publiques.

Cette initiative fait un pas de plus dans cette direction en exigeant que les allocations pour enfant et de formation soient exonérées de l'impôt. Du coup, ces allocations seront augmentées jusqu'à un tiers environ selon le revenu du bénéficiaire. Cela signifie une nouvelle extension de l'Etat social d'un milliard de francs financé par la Confédération, les cantons et les communes. Est-ce vraiment nécessaire, je vous le demande, alors que la Suisse verse aujourd'hui déjà quelque 10 milliards de francs par an aux familles sous la forme d'allocations familiales, de l'assurance-maternité et de réduction des primes d'assurance-maladie? Est-ce vraiment nécessaire alors que les généreuses déductions pour enfants provoquent aujourd'hui déjà des allègements fiscaux pour environ trois milliards de francs? Non, ce n'est pas nécessaire. Il ne faut pas que nous étendions encore et toujours notre Etat social. Nous ne devons pas nous laisser séduire par l'étiquette de l'aide aux familles.

L'initiative PDC a un autre aspect inquiétant: elle viole le principe selon lequel la totalité du revenu doit être soumise à l'impôt. Il s'agit là d'une rupture avec notre système fiscal qui exige que l'impôt soit prélevé en fonction de la capacité économique de chaque contribuable. Le système fiscal serait miné et il en résulterait des inégalités de traitement. Et, parallèlement, on provoquerait de nouvelles revendications: pourquoi ne pas exonérer de l'impôt les prestations de l'AI et de l'AVS, les prestations de l'assurance militaire ou

encore les paiements directs à l'agriculture? Personne n'aime payer des impôts. C'est justement pour cette raison que tous doivent contribuer solidairement aux recettes de l'Etat par l'imposition de tous les revenus et sans exception arbitraire. Il est donc juste que les allocations pour enfant et de formation soient considérées comme des éléments du revenu et imposées tout à fait normalement.

Vous ne serez pas surpris de m'entendre, en tant que directeur des finances du canton de Thurgovie, rappeler la situation financière tendue de la Confédération, des cantons et des communes. Dans cette situation, je me demande s'il est raisonnable de priver les ménages publics d'un milliard de francs pour augmenter les allocations familiales et de formation. Cette baisse des recettes provoquera forcément des déficits dans bon nombre de caisses publiques. Mais le plus grave est que cette coupe réduira une fois de plus sensiblement la marge de manœuvre pour des tâches beaucoup plus importantes comme le projet de réforme III de l'imposition des entreprises. Cette réforme est d'une importance capitale pour l'économie et la population suisses, car un grand nombre d'emplois en dépendent. L'abandon du cours plancher de l'euro rend encore plus urgent cet allégement fiscal en faveur de l'économie en général, des arts et métiers en particulier. C'est à cette tâche primordiale que nous devons affecter nos ressources pour consolider la base d'une économie libérale et performante, de la prospérité et du plein-emploi. Cette intervention apporte bien plus aux familles qu'une nouvelle extension de l'Etat social.

Pour conclure, je tiens à vous rappeler qui est à l'origine de l'initiative "Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt": le PDC. Ce même PDC qui en automne 2013 s'est opposé dans toute la Suisse à l'initiative UDC pour les familles et qui porte une large part de responsabilité dans l'échec populaire de ce projet le 24 novembre 2013. Et voilà maintenant que le PDC cherche à se mettre en scène comme le "parti de la famille". Celles et ceux qui souhaitent soutenir ces manœuvres doivent effectivement apporter leur voix à l'initiative du PDC. En revanche, celles et ceux qui comprennent les dessous cette action – du point de vue tant matériel que politique – rejettent cette initiative comme le groupe UDC l'a fait par 49 voix contre 6 au Conseil national et à l'unanimité au Conseil des Etats.

Je vous prie de refuser cette initiative et je vous remercie de votre attention.